

## CONCLUSION

# LE PROBLÈME DE LA DÉFENSE DE L'U. R. S. S.

### I. - POSITION DE PRINCIPE

Il s'agit d'abord de prendre une position de principe sur le conflit qui oppose l'U.R.S.S. à l'impérialisme.

Les raisons de cet antagonisme ont été données au chapitre III, paragraphe 1. Cet antagonisme est inévitable, son résultat inévitable est une troisième guerre mondiale, si la révolution n'est pas victorieuse auparavant. Il s'agit de savoir si, dans cette guerre, nous nous désintéresserons du sort particulier de l'U.R.S.S. et si nous appliquerons dans chaque pays belligérant, U.R.S.S. comprise, la tactique du « défaitisme révolutionnaire », ou si, malgré l'existence d'une bureaucratie stalinienne réactionnaire, nous souhaiterons la victoire de l'U.R.S.S. et la défaite de l'impérialisme.

Il est devenu habituel, dans l'Internationale, de faire de longs discours violents et sectaires contre la bureaucratie stalinienne, que l'on termine, avec un tremolo dans la voix... par le « principe fondamental » de la défense inconditionnée de l'U.R.S.S. Le numéro d'avril de la revue *Quatrième Internationale* est tout à fait dans ce ton. Beaucoup de militants s'imaginent qu'afficher une attitude paradoxale, « immorale », « antisentimentale », est une preuve de bolchevisme. Le bolchevisme recommande, en effet, de ne pas suivre les courants sentimentaux, d'aller, quand il le faut, contre l'opinion publique, mais jamais de faire du scandale.

Dans le conflit U.R.S.S.-impérialisme, toutes les forces de la réaction seront dirigées contre l'U.R.S.S. Nous ne cesserons de le répéter : comme l'a montré l'exemple hitlérien, l'agression, et surtout la victoire contre l'U.R.S.S. s'accompagneront d'une série de phénomènes de barbarie, de régression, d'oppression, d'anéantissement de masses humaines comme l'humanité n'en a pas encore connus. A la suite de l'analyse faite dans les pages qui précèdent, nous pensons que la conservation de l'impérialisme est une nécessité vitale pour la classe ouvrière, essentiellement pour les deux raisons déjà indiquées :

1° L'économie soviétique est sous-

traite à l'impérialisme ; sa chute serait un nouveau marché immense pour le capitalisme et lui permettrait de prolonger une agonie déjà trop longue. Nous défendons l'U.R.S.S. comme nous défendons n'importe quel pays colonial en lutte contre l'impérialisme ;

2° L'économie soviétique, conquête d'octobre, est progressive par rapport à l'économie capitaliste. Son existence, ses progrès, ne peuvent pas nous laisser indifférents. C'est un bastion de premier ordre dans la lutte pour la démolition de l'économie capitaliste. Ce sera, pour le prolétariat russe à nouveau émancipé par une simple révolution politique, un atout essentiel. Ajoutons que la défense de l'U.R.S.S. favorise la lutte des classes dans les pays en guerre contre l'U.R.S.S.

Aussi adoptons-nous une position de principe : nous défendons l'U.R.S.S. contre l'impérialisme pour soustraire à celui-ci le marché russe et conserver l'économie planifiée soviétique.

Les partisans du défaitisme en U.R.S.S. considèrent que le rôle contre-révolutionnaire de la bureaucratie stalinienne prime tout et l'emporte sur les caractères progressifs de l'économie. Ce n'est pas exact. La bureaucratie stalinienne est un obstacle essentiel à la révolution, ce n'est pas le seul obstacle ; la social-démocratie est aussi un obstacle à la révolution et l'impérialisme est le premier obstacle à la révolution.

L'existence du stalinisme, si gênante qu'elle soit, laisse la porte ouverte à la victoire du prolétariat par le discrédit des partis communistes au profit des partis révolutionnaires. La défaite de l'Union soviétique sous les coups de l'impérialisme mettrait le monde dans un état comparable à celui qu'aurait donné la victoire de Hitler ; dans le monde entier, la bourgeoisie pourrait alors anéantir à la fois le stalinisme et tout le mouvement ouvrier ; la classe ouvrière, privée par la réaction de ses organisations traditionnelles, serait démoralisée pour des dizaines d'années, et soyons sûrs qu'on n'épargnerait pas miraculeusement les trotskystes, seuls héritiers de la révolution d'Octobre. Que les camarades y réfléchissent bien et pensent au cas de l'Allemagne ; notre tableau n'est pas trop sombre, du moins

### II. - LES CONDITIONS D'APPLICATION

Notre position de principe pour la défense de l'U.R.S.S. contre l'impérialisme ne signifie pas que cette défense prime tout, en toute occasion. D'abord il ne s'agit que d'une défense contre l'impérialisme ; il est bien évident que partout où l'U.R.S.S. jouera un rôle d'étranger de la révolution (souvent aux côtés même de l'impérialisme) nous défendrons la révolution contre l'U.R.S.S. Il y a naturellement des cas difficiles où l'on ne peut trancher a priori par une formule définitive. Cela signifie simplement que la politique révolutionnaire ne s'apprend pas comme un catéchisme. Ainsi, quand nous lutterons pour l'évacuation de tel pays occupé par les troupes soviétiques, nous servirons l'intérêt du prolétariat de ce pays, du développement de la Révolution dans ce pays de la révolution mondiale en définitive, mais cela pourra nuire momentanément à la force militaire de l'U. R. S. S. De même si (comme dans la récente guerre) un pays capitaliste déterminé combat aux côtés de l'U.R.S.S., nous adoptons, dans ce cas, la tactique du défaitisme révolutionnaire, bien qu'elle nuise militairement à l'U.R.S.S. Comme le dit Trotsky : « le renversement de la bureaucratie stalinienne est subordonné à la défense de l'U.R.S.S., mais la défense de l'U.R.S.S. est subordonnée à la révolution mondiale ».

Pour schématiser, nous sommes toujours pour la révolution mondiale ; dans certains cas précis, nous marchons avec la bureaucratie stalinienne ; nous sommes toujours contre l'impérialisme.

A l'époque actuelle, l'U.R.S.S. n'est pas en proie aux attaques directes de l'impérialisme ; elle n'est menacée qu'à longue échéance. Sa défense passera souvent au second plan. Mais que l'impérialisme attaque l'U.R.S.S., la défense devient notre premier devoir. Ici, il faut voir les choses clairement. Il existe un défaitisme honteux qui n'ose pas s'avouer, et qui se formule à peu près ainsi : défense de l'U.R.S.S., mais pour une lutte implacable contre la bureaucratie stalinienne. C'est escamoter la difficulté, se placer en dehors du réel et se condamner à l'inaction. Qu'on ne cesse de dénoncer la bureaucratie, d'accorder ; qu'on refuse de blanchir ses crimes, absolument ; qu'on prépare sans discontinuer son renversement pour une étape ultérieure aussi proche que possible, oui ; il se peut, quoique cela ne se soit pas produit au cours de cette guerre, qu'une opposition révolutionnaire se développe en pleine guerre et soit capable, en pleine guerre, de renverser la bureaucratie stalinienne, tant mieux ; mais tant que cela ne s'est pas produit — dans le cas d'une attaque impérialiste directe — nous défendons l'U.R.S.S., telle qu'elle est (non pas dans nos rêves mais dans la réalité), l'U.R.S.S. stalinienne ; nous ne pouvons le faire autrement que par une collaboration militaire et technique

avec la bureaucratie. Le rôle contradictoire de la bureaucratie, vu au chapitre I, fait que, justement, la bureaucratie, avec ses méthodes propres, bureaucratiques, nationalistes, est obligée, pour conserver son existence, de défendre l'économie soviétique contre un agresseur impérialiste. Nous défendons cette économie avec la bureaucratie, jusqu'à ce que nous soyons en mesure de la défendre nous seuls. Notre défense de l'U.R.S.S. est inconditionnée, cela signifie simplement que nous ne mettons pas à cette défense de conditions à réaliser par la bureaucratie, que nous prenons l'U. R. S. S. et la bureaucratie telles qu'elles sont. Vouloir conditionner notre défense serait équivalent à rejeter le défaitisme (pour ceux qui ne vivent pas dans la lune).

Le chapitre « défense de l'U.R.S.S. » a été mis en conclusion de ce texte. Nous avons voulu marquer par là que notre analyse de l'U.R.S.S. laissait inchangée la position traditionnelle de la quatrième Internationale sur la défense inconditionnée de l'U.R.S.S. Mais la défense de l'U.R.S.S., valable en temps de paix comme en temps de guerre, est bien loin d'être actuellement le seul devoir du prolétariat. Il serait grave d'admettre d'emblée que toute l'époque historique ouverte après la deuxième guerre mondiale se soldera uniquement par des défaites prolétariennes, que le fascisme et la réaction triompheront à nouveau, que l'impérialisme mondial pourra déclencher une troisième guerre, dirigée cette fois contre l'Union soviétique, et que la bureaucratie, une fois de plus isolée, aurait encore une fois à défendre son existence sur son propre territoire. Une telle ampleur dans la défaite rejeterait peut-être définitivement toute possibilité révolutionnaire.

### III. - NOTRE ATTITUDE VIS-A-VIS DE L'OCCUPATION DE L'EUROPE ORIENTALE PAR L'ARMÉE ROUGE

La forme actuelle de l'occupation militaire est typique du caractère contre-révolutionnaire du stalinisme.

La Quatrième Internationale doit donc se prononcer en principe pour le retrait des troupes soviétiques de l'Europe orientale, et met en avant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Cette position risque d'affaiblir temporairement la défense militaire de l'U. R. S. S., mais, dans les circonstances actuelles, l'occupation par les troupes soviétiques, qui favorise la défense militaire de l'U.R.S.S., va à l'encontre du développement de la révolution en Europe orientale, et ce point de vue l'emporte.

Mais cette position est une position de

principe vers laquelle nous devons tendre, et d'autant plus que le développement de la révolution sera plus rapide. Mais elle n'a pas la valeur d'un mot d'ordre valable en toutes circonstances :

1° Il serait absurde de demander le retrait des troupes soviétiques sans demander en même temps celui de toutes les troupes d'occupation ;

2° Dans les pays impérialistes (France, Grande-Bretagne, Etats-Unis), le prolétariat n'a aucun moyen de lutter pour l'évacuation de l'Europe orientale par les troupes soviétiques sans servir directement les intérêts de son impérialisme. Aussi ne devons-nous prendre là-dessus qu'une position théorique et lutter avant tout contre les visées anti-soviétiques de notre impérialisme ;

3° La traduction dans la pratique et l'agitation de ces positions de principe dépendra des conditions concrètes. L'Autriche est ruinée et pillée par toutes les troupes d'occupation, il y a à Vienne un prolétariat puissant, groupé dans un parti social-démocrate austromarxiste aussi avancé que le stalinisme ; le rôle du stalinisme en Autriche est entièrement réactionnaire ; nous devons demander immédiatement le retrait de toutes les troupes d'occupation d'Autriche, le droit du peuple autrichien à disposer de lui-même, jusques et y compris s'il désire l'Anschluss avec l'Allemagne.

Au contraire, en Hongrie, le départ immédiat des troupes soviétiques serait le triomphe des partis de la réaction. Le cas de la Pologne est plus caractéristique encore. Les Soviets ont évacué la Pologne, mais la terreur pogromiste déchaînée par les organisations fascistes est devenue telle que l'armée rouge a réoccupé, dans une certaine mesure, la Pologne.

Nous n'avons pas à mettre l'accent sur l'évacuation de l'armée rouge ; il pourrait même arriver, si les Soviets devaient évacuer la Pologne sous la pression conjuguée du fascisme intérieur et de l'impérialisme mondial, que nous dénoncions cette évacuation comme une capitulation. De même si la guerre mondiale devenait immédiate entre l'U.R.S.S. et les U.S.A., la revendication de l'évacuation de l'armée rouge constituerait une aide directe à l'impérialisme. Il faut donc examiner très concrètement chaque cas particulier, la situation étant toujours en constante évolution. Nous devons toujours poser des revendications transitoires, notamment des revendications démocratiques, qu'il y ait ou non occupation de l'armée rouge. La demande d'évacuation ne doit intervenir que si elle marche avec un courant populaire capable de s'opposer ensuite à l'impérialisme et à la réaction.

La nécessité du retrait n'est donc pas tranchée par une formule universelle. L'Internationale devra suivre de près les événements et éviter des jugements trop rapides. Elle doit prendre une position de principe en faveur du retrait mais étudier très précisément les possibilités d'application dans chaque circonstance.